

# MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-AU-TONNERRE

## AVIS PUBLIC

### Aux contribuables de la susdite municipalité

Est par la présente donnée par la soussignée, Josée Poulin, directrice-générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Rivière-au-Tonnerre que lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du 1er mai 2023, le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'année 2022 seront déposés conformément à l'article 176.1 du Code municipal.

Donné à Rivière-au-Tonnerre, ce 19 ième jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-trois



Josée Poulin

Directrice-générale et greffière-trésorière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Josée Poulin, directrice-générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Rivière-au-Tonnerre, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus conformément à la loi, par affichage, le 19 avril 2023

En foi de quoi, je délivre ce certificat ce 19 avril 2023.



Josée Poulin

Directrice-générale et greffière-trésorière